



Paris, le 12 avril 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Solidarité Numérique

Nathalie Kosciusko-Morizet ouvre la blogosphère aux personnes handicapées

4^e Forum Européen de l'Accessibilité Numérique - Cité des Sciences

L'accessibilité pour les personnes handicapées est presque exclusivement associée à l'aménagement des bâtiments ou des villes. Or, l'accessibilité constitue un enjeu tout aussi capital dans l'espace numérique que dans l'espace physique. Les outils numériques sont devenus aujourd'hui des instruments de médiation, d'insertion et d'entraide sociale sans équivalent: s'informer et échanger, effectuer des démarches administratives, bénéficier des nouveaux services d'aide à la personne sont autant de gestes de la vie quotidienne que ces outils facilitent. Or paradoxalement, ce sont ceux qui en auraient le plus besoin qui en sont les plus exclus.

De nombreuses solutions sont aujourd'hui disponibles qui permettraient d'inverser cette tendance (souris à commande vocale, systèmes d'agrandissement de caractères, écrans tactiles en braille, etc). Pourtant ces équipements sont encore sous-utilisés, car pour qu'ils puissent fonctionner, ils doivent être rendus compatibles avec les contenus sur Internet.

Afin d'accélérer la généralisation de l'accessibilité, Nathalie Kosciusko-Morizet a profité du 4^e Forum Européen de l'Accessibilité Numérique pour annoncer le financement d'un projet de plate-forme destiné à ouvrir la blogosphère aux personnes handicapées.

En effet, les blogs sont pour la plupart incompatibles (moins d'un site sur vingt-cinq est accessible dans l'UE¹), or ils jouent un rôle indéniable d'intégration sociale. Le projet, annoncé pour l'été 2010, consiste en une plate-forme de téléchargement sur laquelle se trouvera une architecture de blog qui intègre les standards de l'accessibilité. Afin de remporter l'adhésion des blogueurs et qu'elle s'impose comme le nouveau modèle de référence, cette plate-forme s'appuie sur quatre atouts essentiels :

- **La citoyenneté** : une incitation à pratiquer la solidarité numérique ;
- **La simplicité d'utilisation et la gratuité** : aussi simple à développer que sur les plateformes existantes, basé sur un des standards le plus répandus du moment, le moteur *WordPress* ;
- **Le design** : sobre et contemporain particulièrement attractif ;
- **Le référencement** : les critères d'accessibilité favorisent systématiquement le référencement dans les moteurs de recherche.

En outre, la secrétaire d'État est revenue sur les dernières initiatives menées par le gouvernement dans ce domaine :

- la parution du décret en application de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances sur « la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » ;
- la création d'un observatoire interministériel de l'accessibilité ;
- le lancement du portail Proxima Mobile, dont l'ensemble des applications répond aux critères d'accessibilité et qui offre de nombreux services spécifiquement conçus pour faciliter le quotidien des handicapés.

« La réduction de la fracture numérique passe forcément par le développement de l'e-accessibilité. En complément de la législation, il m'a semblé important d'encourager les blogueurs en leur mettant à disposition un outil citoyen, simple d'utilisation, gratuit et esthétique. En matière de pédagogie, je crois aux vertus de l'incitation et de l'encouragement », a précisé Nathalie Kosciusko-Morizet.

¹ Source : rapport *Measuring Progress of eAccessibility in Europe*, publié en 2008 par la Commission Européenne